

## **FORMATION D'ADAPTATION À L'EMPLOI DES AGENTS DE SERVICE MORTUAIRE**

Stage N°: 1PSOIN0035

**Lieu :**

**GIPSE**  
*Pôle d'Enseignement et de formation aux  
Métiers de la Santé*  
*Site de la Cartoucherie*  
74, voie du Toec  
31300 TOULOUSE

**Dates**

A déterminer

**Horaires :**

De 09h à 17h00  
Dont 1 heure de pause repas

**Durée**

8 jours

**Coordonnateur** Mme Aude BRUNEL – Cadre de Santé Médecine Légale et Chambres Mortuaires CHU  
Toulouse

**Public  
ciblé :**

Personnel soignant

**Objectifs :**

Pour être affectés dans un service des personnes décédées, les aides-soignants et les agents de service mortuaire doivent avoir bénéficié de la formation d'adaptation à l'emploi, dans les conditions définies par l'arrêté du 16 juillet 2009. Cette formation doit permettre, en complément des parcours professionnels antérieurs, l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions correspondantes

Jour 1		
08h30-09h30	Accueil, présentation du programme, QCM	Aude BRUNEL
10h45-12h30	Anthropologie de la mort	Françoise RELLA
13h45-14h45	Procédure judiciaire, recours	C. PAUWELLS
15h00-17h00	Thanatologie médico-légale	Médecin légiste
Jour 2		
08h30-11h00	La mort, le deuil	M. OUSTRAIN
11h00-12h30	Ateliers	M. OUSTRAIN
14h00-16h30	Hygiène hospitalière	LEVITSKI N IDE
Jour 3		
09h00-17h00	STAGE	
Jour 4		
09h00-12h30	STAGE	
14h00-14h45	Temps d'échange	
15h00-17h00	Prise en charge des décès à l'hôpital	Aude BRUNEL
Jour 5		
09h00-10h30	Anthropologie de la mort	Françoise RELLA
10h45-12h30	Règlementation funéraire : chambre mortuaire, sortie de corps	Aude BRUNEL
14h00-16h30	Rites et religions	Aude BRUNEL

Jour 6		
08h30-10h15	Profession Thanatopracteur	E. DA DALL
10h30-12h30	Rites et religions	E. DA DALL
14h00-15h45	Règlementation funéraire : activités particulières	Aude BRUNEL
16h00-17h00	Le don d'organe, le prélèvement	IDE
Jour 7		
09h00-12h00	Visite Etat civil décès, service des Cimetières, chambre funéraire PFM	
13h30-14h45	Organisation d'une chambre mortuaire	Aude BRUNEL
15h00-17h00	Responsabilité professionnelle, secret professionnel, secret judiciaire	Dr S. GRILL
Jour 8		
08h30-10h30	Législation funéraire	K. BONNIN Aude BRUNEL
10h45-12h00	Les morts de la rue	Y. CEVENES Aude BRUNEL
13h30-16h30	Réunion de synthèse	Françoise RELLA M. OUSTRAIN Aude BRUNEL